

Réutilisation ou réhabilitation d'ouvrages de bâtiment

Mission de base

Partie 1 - Acte d'engagement

N° de marché 19-91996

AE.1 MAÎTRISE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage

Adresse COMMUNE DE CHAUX LA LOTIERE  
2 ROUTE DE BOULT  
70190 CHAUX LA LOTIERE

Mandataire  
Adresse

Représentant légal  
Adresse FREDERIC CHAPUIS, Maire de CHAUX LALOTIERE  
2 ROUTE DE BOULT  
70190 CHAUX LA LOTIERE

Conducteur d'opération  
Adresse

AE.2 MAITRISE D'OEUVRE

Le, contractant unique, soussigné :

M/Mme

La société

RCS contractant personnellement,  
Représentée par dûment habilité(e),  
Adresse

Code NAF N° SIRET  
TVA intracommunautaire

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

Les, cocontractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées :

Conjoints (cf. grille de répartition des prestations annexée)

Solidaires, les unes des autres,

et désignées dans le marché sous le nom "Maître d'œuvre".

1<sup>er</sup> cotraitant - Mandataire

M/Mme

La société

RCS contractant personnellement,  
Représentée par dûment habilité(e),  
Adresse

Code NAF N° SIRET  
TVA intracommunautaire

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

2<sup>e</sup> cotraitant :

M/Mme

La société

RCS		
Représentée par	dûment habilité(e),	
Adresse		
Code NAF	N° SIRET	
TVA intracommunautaire		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes		

**3. cotraitant :**

- M/Mme
- La société

	contractant personnellement,	
RCS		
Représentée par	dûment habilité(e),	
Adresse		
Code NAF	N° SIRET	
TVA intracommunautaire		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes		

Le maître d'œuvre, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par :

.....  
dûment mandaté à cet effet, conformément à la convention de mandat annexée.

En cas de groupement conjoint, le mandataire est :

- conjoint
- solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.
- Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :  
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis du maître d'ouvrage et pour coordonner l'ensemble des prestations  
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord cadre ;  
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

- Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :  
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis du maître d'ouvrage et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;

- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :  
(donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

En cas de sous-traitance, l'acceptation et l'agrément des conditions de paiement des sous-traitants sont fixées par l'annexe 2 (DC4 déclaration de sous-traitance).

Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés et du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),

Après avoir produit toutes les attestations et documents justificatifs demandés par l'acheteur prévus aux articles 48 à 55 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

AFFIRMENT, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles ils interviennent ne tombent sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 avril 1952 modifiée.

S'ENGAGENT, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le CCAP, à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

### AE.3 OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché est un marché de maîtrise d'œuvre portant sur l'opération ci-dessous :

#### DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'œuvre appartient à la catégorie « réutilisation ou réhabilitation d'ouvrages existants ».

Le maître d'ouvrage envisage, conformément au programme et à l'enveloppe prévisionnelle ci-annexés, une opération ayant pour objet la réalisation de l'ouvrage :

Adresse	4 RUE BASSE / 3 ROUTE DE BONNEVENT 70190 CHAUX LA LOTIERE	
Références cadastrales	A 597 & A 638	
Surface foncière	1000	m <sup>2</sup>
Estimation de la surface à réhabiliter	400	m <sup>2</sup>
Autres informations		

#### CONTENU DE LA MISSION

Le contenu et l'étendue de la mission de maîtrise d'œuvre sont définis à l'article AP 6 du CCAP et dans le CCTP.

#### DÉLAIS D'EXÉCUTION

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est de .....dix huit mois, à compter de la date de réception de l'ordre de service de démarrage de la mission.

Les délais d'exécution de chaque élément de mission sont fixés comme suit :

Etudes d'avant-projet sommaire	13	semaines
Etudes d'avant-projet définitif	26	semaines
Etudes de projet	13	semaines
Dossier de consultation des entreprises	13	semaines
Dossier des ouvrages exécutés	13	semaines

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé à l'article 7 4.1 du CCAP

## DUREE PREVISIONNELLE DES TRAVAUX

La durée prévisionnelle d'exécution des travaux est estimée à .....vingt quatre..... mois, à compter de la date de notification des ordres de service de démarrage aux entreprises titulaires des marchés de travaux.

### AE.4 OFFRE DE PRIX

#### Conditions générales de l'offre de prix :

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois ..... (m0).  
Le coût prévisionnel est établi dans les conditions prévues à l'article AP 9.1 du CCAP.

#### Forfait provisoire de rémunération :

Il est fixé à ..... € HT  
..... € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de ..... %  
Soit ..... euros TTC.  
(en toutes lettres)

#### Forfait définitif de rémunération :

Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions de l'article AP 8.3 du CCAP.

#### Répartition du forfait de rémunération par élément de mission

Eléments de mission de maîtrise d'œuvre	% de la mission de base
Etudes d'avant-projet sommaire	
Etudes d'avant-projet définitif	
Etudes de projet	
Assistance à la passation des contrats de travaux	
Etudes d'exécution / Visa	
Direction de l'exécution des contrats de travaux	
Assistance aux opérations de réception	

La répartition des prestations et des honoraires entre les cotraitants figure en annexe.

### AE.5 PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition jointes en annexe.

#### Contractant unique ou 1<sup>er</sup> cotraitant :

Compte ouvert au nom de .....  
Sous le numéro ..... Clé RIB .....  
Banque .....  
Code Banque ..... Code Guichet .....

#### 2<sup>ème</sup> cotraitant :

Compte ouvert au nom de .....  
Sous le numéro ..... Clé RIB .....  
Banque .....  
Code Banque ..... Code Guichet .....

#### 3<sup>ème</sup> cotraitant :

Compte ouvert au nom de .....  
Sous le numéro ..... Clé RIB .....  
Banque .....  
Code Banque ..... Code Guichet .....

Ordonnateur

Comptable assignataire des paiements

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret 2016-360 du 25 mars 2016

Chapitre budgétaire

Article

Cadre réservé à la mention d'exemplaire unique en vue du NANTISSEMENT ou de la CESSION DE CRÉANCE

<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	

Le marché est passé en application des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique

**AE.6 ASSURANCES**

**Contractant unique ou 1<sup>er</sup> cotraitant :**

Compagnie d'assurance  N° de police

**2<sup>e</sup> cotraitant :**

Compagnie d'assurance  N° de police

**3<sup>e</sup> cotraitant :**

Compagnie d'assurance  N° de police

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent contrat.

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au maître d'œuvre dans un délai qui court à compter de la date de remise de l'offre.

Ce délai est de  jours.

Fait à  Le

**Le(s) contractant(s)** (cachets et signatures)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

Documents et pièces annexées au présent acte d'engagement :

- Annexe 1 - Grille de répartition des prestations et des honoraires par cotraitants et par éléments de mission
- Annexe 2 - Formulaire de déclaration de sous-traitance DC4

Fait à  Le

La personne habilitée à signer le marché